

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**Conseil Municipal du Lundi 30 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le lundi 30 mars, à 18 h le Conseil Municipal de la Commune de Réotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

**Date de la convocation** : 24 mars 2026

**Nombre de Conseillers** :

**En exercice** : 11

**Présents** : 11

**Votants** : 11

**Étaient présents** : CANNAT Marcel, Eva BOREL, MOURONT Michel, DUC Caroline, CASTELLACCI Marc, GANDELLI Erika, LEPEINGLE Patrick, GUIEU Claire, SIBOURD Yvan, COLLOMB Dominique, FORGET Frédéric.

**Secrétaire de séance** : Michel MOURONT

N°	Intitulé de la délibération	Vote
2026-008	Application du Régime Forestier – Etat d'assiette des coupes 2027	Approuvée
2026-009	Réforme des redevances Eau : fixation de la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » pour l'année 2026.	Approuvée
2026-010	Election des délégués à Territoire d'Energie Hautes-Alpes SyME05	Approuvée
2026-011	Rectification et complément Délibération n°2025-030 : Échange de terrains entre la Commune de Réotier et les Consorts GIAIME.	Approuvée
2026-012	Renforcement saisonnier de sapeurs- pompiers – Saison d'hiver 2025/2026	Approuvée
2026-013	Adhésion au service d'aide à l'archivage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes. (Monsieur le maire ne prend pas part au vote)	Approuvée Par 10 voix
2026-014	Participation à la protection sociale complémentaire et prévoyance des agents territoriaux de la commune de Réotier. (Monsieur le maire ne prend pas part au vote)	Approuvée Par 10 voix
2026-015	Délibération de régularisation - Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires- IHTS.	Approuvée
2026-016	Création et suppression de poste - Attaché Territorial	Approuvée
2025-017	Autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.	Approuvée

Le Maire,  
Marcel CANNAT

